

Le 16 octobre 2026

Mesdames, Messieurs les conseillers municipaux,

Je vous prie de bien vouloir assister au prochain conseil municipal qui aura lieu, en mairie, salle du conseil, le :

Jeudi 22 octobre 2026 à 20h30

ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 17 septembre 2026

Administration générale

- Motion de soutien à la position prise par l'Association nationale des maires des stations de montagne (ANMSM) au regard de certaines dispositions du projet de loi de Finances pour 2027
- Mandat spécial – Participation au 108^e Congrès des maires et des présidents d'intercommunalité de France

Intercommunalité

- Réseau radio VHF intercommunal – Convention de refacturation des frais de fonctionnement avec la Communauté de Communes des Vallées de Thônes – Approbation et autorisation de signature
- Approbation de l'avenant n° 2 à la convention d'occupation temporaire d'équipements et de locaux (réseau Aravis bus)

Finances

- Décision modificative n° 2 – Budget principal – Exercice 2026
- Décision modificative n° 2 – Budget annexe tourisme – Exercice 2026

Ressources humaines

- Recensement de la population 2027 – Recrutement des agents recenseurs et désignation du coordonnateur communal

MAIRIE

21 route du Chinaillon - 74450 LE GRAND-BORNAND - FRANCE

Tél. +33 (0)4 50 02 78 20 / info@mairiegrandbornand.com

www.mairiegrandbornand.com

Toute correspondance doit être Impersonnellement adressée à Monsieur le Maire du GRAND-BORNAND

Commande publique

- Accord-cadre à bons de commande n° 26/11 « Travaux de terrassement, de VRD et d'engazonnement » (lots 1 et 2) – Attribution et autorisation de signature
- Groupement de commandes coordonné par le SIEVT pour l'achat d'électricité et de services associés (sites de puissance inférieure ou égale à 36 kVA, période de fourniture 2028 à 2031) – Approbation de l'acte constitutif et adhésion de la Commune

Domaine et patrimoine

- Acquisition des parcelles A 164 et A 165 au lieu-dit « Le Chinaillon » auprès de la SAFER Auvergne-Rhône-Alpes - Approbation de la promesse d'achat unilatérale
- Constitution de servitudes de passage pour les pistes de ski nordique et la coupe du monde de biathlon sur les parcelles C 5148 et C 3964 (consorts BAUR)
- Cession d'un véhicule de service (Skoda Octavia) par voie d'enchères en ligne – Fixation du prix de réserve et autorisation de signature
- Cession d'une fraise à neige (Zaugg SF 65 E 60 R 140) par voie d'enchères en ligne – Fixation du prix de réserve et autorisation de signature

Environnement, eau et forêt

- Avenant n° 1 à la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage conclue avec le Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Affluents (SM3A) pour la réalisation de protections de berges sur le Borne au lieudit « le Terret »
- Rectification d'une erreur matérielle – Application du régime forestier – Parcelle C 150 au lieu-dit « La Croix »

Tourisme, sports et loisirs

- Patinoire municipale – Tarifs des droits d'entrée et des prestations annexes et période d'ouverture pour la saison d'hiver 2026/2027

Vie associative, culture et animation

- Refacturation des interventions des services municipaux et de la mise à disposition de matériel communal – Tarifs applicables à compter du 1^{er} janvier 2027
- Mise à disposition de locaux communaux à l'association Patrimoine Bornandin (Maison du Patrimoine, chalet La Valérie, grenier du Chinaillon) – Approbation des conventions et désignation d'un conseiller municipal chargé de les signer au nom de la Commune en application de l'article L. 2122-26 du Code général des collectivités territoriales

Décisions prises par Madame la Maire dans le cadre de l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales :

- Décision n° DEC2026/225 du 8 septembre 2026 – Avenant n° 1 au lot n° 3 « Dommages aux biens et risques annexes » du marché de prestations de services d'assurances n° 25/39

(Groupama Rhône-Alpes Auvergne) – Ajout de la garantie « Multirisques des expositions », sans incidence financière

- Décision n° DEC2026/226 du 9 septembre 2026 – Avenant n° 1 au lot n° 14 « Cuisine » du marché d'aménagement de logements saisonniers dans le bâtiment du Venay n° 25/23 (SAS Meubles Vulliet) – Plus-value de 3 860,49 € HT
- Décision n° DEC2026/227 du 8 septembre 2026 – Avenant n° 2 au lot n° 16 « Electricité – Courants faibles » du marché d'aménagement de logements saisonniers dans le bâtiment du Venay n° 25/24 (Mermillod Electricité) – Plus-value de 891,79 € HT
- Décision n° DEC2026/228 du 10 septembre 2026 – Attribution d'un accord-cadre à bons de commande de prestations d'assistance juridique et financière à la société Cardinal Lab pour un montant maximum de 15 750 € HT
- Décision n° DEC2026/229 du 2 octobre 2026 – Attribution du marché de travaux de « Requalification de voirie et de dévoiement de réseaux pour l'aménagement du carrefour route du Borne » n° 26/17 à l'entreprise 2RM pour un montant de 220 604,25 € HT
- Décision n° DEC2026/230 du 2 octobre 2026 – Avenant n° 2 au lot n° 13 « Peintures » du marché d'aménagement de logements saisonniers dans le bâtiment du Venay n° 25/37 (SAS EMP) – Moins-value de 12 420,84 € HT
- Décision n° DEC2026/231 du 7 octobre 2026 – Avenant n° 1 au lot n° 1 « Terrassement – VRD » du marché de construction d'un bâtiment pour le personnel du snowpark et de toilettes publiques n° 25/43 (SARL Maulet Tournier TP) – Plus-value de 17 686,50 € HT
- Décision n° DEC2026/232 du 9 octobre 2026 – Emprunt de 1 000 000 € auprès du Crédit Mutuel pour financer les investissements 2026 du budget annexe tourisme
- Décision n° DEC2026/233 du 9 octobre 2026 – Emprunt de 3 000 000 € auprès de la Caisse d'Epargne Rhône-Alpes pour financer les investissements 2026 du budget principal

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs les conseillers municipaux, l'expression de mes salutations distinguées.

La Maire,

Hélène FAVRE BONVIN

